

Grille de sélection des projets LEADER du GAL du pays de Saint-Malo

Projet :	
Demandeur :	
Fiche-action n° :	
Date du comité :	

Rappel des règles de sélection :

- La notation s'effectue à partir des éléments présentés par le porteur de projet dans sa demande d'aide initiale et lors de l'audition en Comité.
- Les critères de sélection sont communs à toutes les fiches-actions.
- La grille de sélection comporte 5 critères composés de sous-critères.
- Pour être sélectionné, un projet doit atteindre à la fois une note minimale par critère (somme des notes des sous-critères) et une note minimale globale fixée à 10 points sur 20. La gradation de notation peut varier selon les sous-critères (notation de 0 à 1 point, ou bien de 0 à 2).
- Les projets non sélectionnés et notés entre 8 et 9 feront l'objet de recommandations pour retravailler leur projet et envisager alors une sélection ultérieure. Les projets inférieurs ou égal à 7 seront rejetés.

Grille de sélection

Critère	Caractère vérifiable	Note	Points minimums à atteindre	Points maximums		
1. INNOVATION						
1.1 COOPERATION / PARTENARIAT / COCONSTRUCTION ?						
Absence d'implication d'un ou plusieurs acteurs indépendants de la maîtrise d'ouvrage dans la conception et/ou dans la réalisation du projet	Comptes-rendus de réunions, relevés de décisions mentionnant le nom des acteurs	0	3	6		
Implication d'un ou plusieurs acteurs indépendants de la maîtrise d'ouvrage dans la conception ou bien dans la réalisation du projet		1				
Implication d'un ou plusieurs acteurs indépendants de la maîtrise d'ouvrage dans la conception et dans la réalisation du projet		2				
1.2 ADAPTATION						
Absence d'explication logique entre le problème, le besoin, la solution	Argumentaire et qualité de l'argumentaire et/ou outils permettant de s'adapter aux changements / d'identifier des améliorations	0				
Explication logique entre le problème, le besoin, la solution		1				
Explication logique entre le problème, le besoin, la solution + démarche/processus permettant de procéder à des ajustements / améliorations / adaptations		2				
1.3 NOUVEAUTE						
Projet semblable à un projet réalisé (ou en cours) au sein du territoire de la communauté de communes de rattachement du projet	Sources et résultats de leurs consultations permettant de conclure à la nouveauté de la solution	0				
Projet reproduisant (ou s'inspirant) un projet réalisé (ou en cours) au sein du territoire d'une autre communauté de communes que celle du rattachement du projet		1				
Ce type de projet n'a jamais été réalisé au sein des territoire des communautés du pays de Saint-Malo		2				
2. TRANSITION ECOLOGIQUE						
2.1 COMPREHENSION DES ENJEUX ECOLOGIQUES						
Absence d'articulation du projet avec un ou plusieurs enjeux écologiques actuels	Référence à des enjeux de transition écologique mentionnés dans la stratégie LEADER et/ou dans des sources d'informations officielles (ex: publications d'institutions ou d'opérateurs de l'Etat comme l'ADEME)	0	2	4		
Articulation du projet avec un enjeu écologique actuel		1				
Articulation du projet avec plusieurs enjeux écologiques actuels		2				
2.1 EVALUATION DE L'IMPACT DU PROJET SUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE						
Le projet ne prévoit pas d'évaluer spécifiquement l'impact sur la transition écologique	Grille d'autoévaluation de l'impact environnemental des actions; outil d'appréciation des actions sous la forme d'une grille de notation; autres référentiels d'auto-évaluation (ex: profil de durabilité du projet) ; part de l'évaluation dédiée à la mesure de l'impact du projet sur la transition écologique	0				
Le projet prévoit d'évaluer l'impact sur la transition écologique au même titre que d'autres éléments évalués		1				
Le projet prévoit de dédier une part prépondérante de l'évaluation à l'impact sur la transition écologique ou bien une analyse approfondie		2				
3. RAYONNEMENT						
3.1 CAPITALISATION						
Le projet se limite à informer le public en fournissant des éléments factuels sur le projet en conformité avec les obligations de publicité européenne	Livrables tels qu'une fiche de capitalisation, une liste de recommandations, analyse AFOM...) mentionnant les coordonnées d'une personne contact; publication de ces livrables accompagnés d'une procédure interne pour assurer le suivi des réactions sur les réseaux sociaux...	0	2	4		
Le projet va au-delà d'une information: il prévoit de partager les enseignements du projet en transformant le savoir acquis en connaissance partageable		1				
Le projet va au-delà d'une information: il prévoit de partager les enseignements du projet en transformant le savoir acquis en connaissance partageable + le projet prévoit des modalités d'échanges/d'interaction		2				
3.2 AUDIENCE DU PROJET						
Les résultats du projet sont diffusés aux parties prenantes du projet	Typologie des destinataires d'un mail/newsletter comprenant la , publication des résultats du projet ; typologie des visiteurs visitant la page internet du projet, liste des invités à un événement de restitution...	0				
Les résultats du projet sont diffusés à une diversité de parties prenantes sur le territoire de réalisation du projet		1				
Les résultats du projet sont diffusés à une diversité de parties prenantes au-delà du territoire de réalisation du projet		2				
4. CAPACITE TECHNIQUE						
4.1 RYTHME ET SUIVI ADMINISTRATIF						
Le porteur de projet n'a pas prévu de modalités internes spécifiques pour assurer le suivi du projet	Existence d'une procédure ou d'outils (ex: reprise du suivi du projet en cas de changement de personnel, boîte mail générique commune à la structure, programmation d'échéances de suivi du projet associant les différentes équipes du projet, rétroplanning etc.)	0	2	4		
Le porteur de projet a prévu des modalités internes spécifiques pour assurer le suivi du projet		1				
Le porteur de projet a prévu des modalités internes spécifiques pour assurer le suivi du projet et des échéances de suivies		2				
4.3 RESSOURCES HUMAINES						
Le projet n'a pas prévu/ne dispose pas de ressources humaines suffisantes pour gérer et réaliser le projet	Nombre d'ETP dédié à la gestion et à la réalisation du projet; coordonnées de la personne responsable du projet...	0				
Le projet prévoit/dispose de ressources humaines suffisantes pour gérer et réaliser le projet		1				
Le projet prévoit/dispose de ressources humaines suffisantes pour gérer et réaliser le projet, et le projet prévoit/dispose d'une personne responsable/référente du projet		2				
5. CAPACITE FINANCIERE						
5.1 RESSOURCES FINANCIERES ET MATERIELLES						
Le porteur de projet ne dispose pas de ressources financières et matérielles suffisantes pour actualiser le projet et en assurer la réalisation	Procédure de budget supplémentaire et de décisions modificatives, réseau de partenaires financiers, veille sur des appels à projets, estimations des coûts de fonctionnement récurrents après la fin du projet...	0	1	2		
Le porteur de projet dispose de ressources financières et matérielles suffisantes pour actualiser le projet et en assurer la réalisation		1				
5.2 EFFET INCITATIF DE L'AIDE LEADER						
L'aide LEADER n'a pas d'effet incitatif sur le projet : le projet aurait pu se faire sans l'aide LEADER	Explication du porteur de ce qu'il aurait fait sans l'aide et/ou comparaison de plans de financements sans l'aide	0				
L'aide LEADER a un effet incitatif sur le projet : le projet n'aurait pas pu se faire sans l'aide LEADER		1				
TOTAL			10	20		

Grille de sélection des projets LEADER du GAL du pays de Saint-Malo

Examen des critères de sélection :

1. INNOVATION		
1.1 COOPERATION	CARACTERE VERIFIABLE	NOTE
Absence d'implication d'un ou plusieurs acteurs indépendants de la maîtrise d'ouvrage dans la conception et/ou dans la réalisation du projet	<i>Comptes-rendus de réunions, relevés des décisions...mentionnant le nom des acteurs</i>	0
Implication d'un ou plusieurs acteurs indépendants de la maîtrise d'ouvrage dans la conception ou bien dans la réalisation du projet		1
Implication d'un ou plusieurs acteurs indépendants de la maîtrise d'ouvrage dans la conception et dans la réalisation du projet		2

Note obtenue	
Justification de la note	

1.2 ADAPTATION	CARACTERE VERIFIABLE	NOTE
Absence d'explication logique entre le problème, le besoin, la solution	<i>Argumentaire détaillé et/ou mention d'outils d'amélioration/d'évaluation</i>	0
Explication logique entre le problème, le besoin, la solution		1
Explication logique entre le problème, le besoin, la solution et mention d'une démarche/d'ambition d'amélioration pendant le projet		2

Note obtenue	
Justification de la note	

Grille de sélection des projets LEADER du GAL du pays de Saint-Malo

1.3 NOUVEAUTE	CARACTERE VERIFIABLE	NOTE
Projet semblable à un projet réalisé (ou en cours) au sein du territoire de la communauté de communes de rattachement du projet	<i>Sources et résultats de leurs consultations permettant de conclure à la nouveauté de la solution</i>	0
Projet reproduisant (ou s'inspirant) un projet réalisé (ou en cours) au sein du territoire d'une autre communauté de communes que celle du rattachement du projet		1
Ce type de projet n'a jamais été réalisé au sein des territoires des communautés du pays de Saint-Malo		2

Pour définir le rattachement du projet à une communauté de communes, il faut prendre en compte le lieu de réalisation du projet. Le GAL est à la disposition du porteur de projet pour l'aider à définir la communauté de communes de rattachement.

Note obtenue	
Justification de la note	

2. TRANSITION ECOLOGIQUE		
2.1 COMPREHENSION DES ENJEUX ECOLOGIQUES	CARACTERE VERIFIABLE	NOTE
Absence d'articulation du projet avec un ou plusieurs enjeux écologiques actuels	<i>Référence à des enjeux de transition écologique mentionnés dans la stratégie LEADER et/ou dans des sources d'informations officielles (ex : publications d'institutions ou d'opérateurs de l'Etat comme l'ADEME)</i>	0
Articulation du projet avec un enjeu écologique actuel		1
Articulation du projet avec plusieurs enjeux écologiques actuels		2

Le GAL est à la disposition du porteur de projet pour le renseigner sur des sources d'informations (ex : les futurs en transition de l'ADEME)

Note obtenue	
Justification de la note	

Grille de sélection des projets LEADER du GAL du pays de Saint-Malo

2.2 EVALUATION DE L'IMPACT DU PROJET SUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE	CARACTERE VERIFIABLE	NOTE
Le projet ne prévoit pas d'évaluer spécifiquement l'impact sur la transition écologique	<i>Grille d'autoévaluation de l'impact environnemental des actions ; outil d'appréciation des actions sous la forme d'une grille de notation ; autres référentiels d'auto-évaluation (ex : profil de durabilité du projet) ; part de l'évaluation dédiée à la mesure de l'impact du projet sur la transition écologique</i>	0
Le projet prévoit d'évaluer l'impact sur la transition écologique au même titre que d'autres éléments évalués		1
Le projet prévoit de consacrer une part prépondérante de l'évaluation à l'impact sur la transition écologique ou bien une analyse approfondie		2

Lors de la demande d'aide initiale, le porteur de projet doit décrire de quelle manière sera évalué le projet, le cas échéant avec quels outils (indicateurs, enquêtes...)

Note obtenue	
Justification de la note	

3. RAYONNEMENT		
3.1 CAPITALISATION	CARACTERE VERIFIABLE	NOTE
Le projet se limite à informer le public en fournissant des éléments factuels sur le projet en conformité avec les obligations de publicité européenne	<i>Livrables tels qu'une fiche de capitalisation, une liste de recommandations, analyse AFOM...mentionnant les coordonnées d'une personne contact ; publication de ces livrables accompagnés d'une procédure interne pour assurer le suivi des réactions sur les réseaux sociaux...</i>	0
Le projet va au-delà d'une information : il prévoit de partager les enseignements du projet en transformant le savoir acquis en connaissance partageable		1
Le projet va au-delà d'une information : il prévoit de partager les enseignements du projet en transformant le savoir acquis en connaissance partageable + le projet prévoit des modalités d'échanges/d'interaction		2

Note obtenue	
Justification de la note	

Grille de sélection des projets LEADER du GAL du pays de Saint-Malo

3.2 AUDIENCE DU PROJET	CARACTERE VERIFIABLE	
Les résultats du projet sont diffusés aux parties prenantes du projet	<i>Typologie des destinataires d'un mail/newsletter comprenant la, publication des résultats du projet ; typologie des visiteurs visitant la page internet du projet, liste des invités à un événement de restitution...</i>	0
Les résultats du projet sont diffusés à une diversité de parties prenantes sur le territoire de réalisation du projet		1
Les résultats du projet sont diffusés à une diversité de parties prenantes au-delà du territoire de réalisation du projet		2

Parties prenantes : organisations ou individus qui ont un ou plusieurs intérêts dans une décision ou activité quelconque d'une organisation (norme internationale ISO 26000).

Note obtenue	
Justification de la note	

4. CAPACITE TECHNIQUE		
4.1 RYTHME ET SUIVI ADMINISTRATIF	CARACTERE VERIFIABLE	NOTE
Le porteur de projet n'a pas prévu de modalités internes spécifiques pour assurer le suivi du projet	<i>Existence d'une procédure ou d'outils (ex : reprise du suivi du projet en cas de changement de personnel, boîte mail générique commune à la structure, programmation d'échéances de suivi du projet associant les différentes équipes du projet, rétroplanning etc.)</i>	0
Le porteur de projet a prévu des modalités internes spécifiques pour assurer le suivi du projet		1
Le porteur de projet a prévu des modalités internes spécifiques pour assurer le suivi du projet et des échéances de suivi		2

Note obtenue	
Justification de la note	

Grille de sélection des projets LEADER du GAL du pays de Saint-Malo

4.2 RESSOURCES HUMAINES	CARACTERE VERIFIABLE	NOTE
Le projet n'a pas prévu/ne dispose pas de ressources humaines suffisantes pour gérer et réaliser le projet	<i>Nombre d'ETP dédié à la gestion et à la réalisation du projet ; coordonnées de la personne responsable du projet...</i>	0
Le projet prévoit/dispose de ressources humaines suffisantes pour gérer et réaliser le projet		1
Le projet prévoit/dispose de ressources humaines suffisantes pour gérer et réaliser le projet, et le projet prévoit/dispose d'une personne responsable/référente du projet		2

La demande d'aide initiale demande au porteur de renseigner les moyens humains à l'échelle de la structure (et non à l'échelle du projet).

Note obtenue	
Justification de la note	

5. CAPACITE FINANCIERE		
5.1 RESSOURCES FINANCIERES ET MATERIELLES	CARACTERE VERIFIABLE	NOTE
Le porteur de projet ne dispose pas de ressources financières et matérielles suffisantes pour actualiser le projet et en assurer la réalisation	<i>Procédure de budget supplémentaire et de décisions modificatives, réseau de partenaires financiers, veille sur des appels à projets, estimation des coûts de fonctionnement récurrents après la fin du projet...</i>	0
Le porteur de projet dispose de ressources financières et matérielles suffisantes pour actualiser le projet et en assurer la réalisation		1

Note obtenue	
Justification de la note	

Grille de sélection des projets LEADER du GAL du pays de Saint-Malo

5.2 EFFET INCITATIF DE L'AIDE LEADER	CARACTERE VERIFIABLE	NOTE
L'aide LEADER n'a pas d'effet incitatif sur le projet : le projet aurait pu se faire sans l'aide LEADER	<i>Explication du porteur de ce qu'il aurait fait sans l'aide et/ou comparaison de plans de financements sans l'aide</i>	0
L'aide LEADER a un effet incitatif sur le projet : le projet n'aurait pas pu se faire sans l'aide LEADER		1

Note obtenue	
Justification de la note	

Grille de sélection des projets LEADER du GAL du pays de Saint-Malo

Récapitulatif de l'examen des critères de sélection

Critère	Sous-critère	Points minimums à atteindre	Points maximums	Note obtenue
INNOVATION	COOPERATION	3	6	
	ADAPTATION			
	NOUVEAUTE			
TRANSITION ÉCOLOGIQUE	COMPREHENSION DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES	2	4	
	EVALUATION DE L'IMPACT DU PROJET SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE			
RAYONNEMENT	CAPITALISATION	2	4	
	AUDIENCÉ DU PROJET			
CAPACITÉ TECHNIQUE	RYTHME ET SUIVI ADMINISTRATIF	2	4	
	RESSOURCES HUMAINES			
CAPACITÉ FINANCIÈRE	RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES	1	2	
	EFFET INCITATIF DE L'AIDE LEADER			
TOTAL		10	20	

Conclusion :

Le projet respecte-t-il les deux attendus cumulés suivants :

- Note minimale atteinte pour l'ensemble des critères : OUI/NON
- Note globale d'au moins 20 points : OUI/NON

Le projet est donc sélectionné/non sélectionné.